

QUELLE PLACE POUR LA LANGUE MATERNELLE EN COURS DE LVE?

HISTORIQUE

- Du 17^e au 19^e siècle la **méthode Grammaire-Traduction** s'appuie fortement sur la langue 1 qui est utilisée pour apprendre la grammaire et pour traduire la langue. A la fin du 19^e siècle, cette méthode est jugée problématique car elle ne permet pas assez d'exposition à la langue cible (Kerr, 2019)
- A la fin du 19^e siècle la langue cible est progressivement mise au centre des apprentissages, comme avec la **méthode Berlitz** qui rejette toute utilisation d'une langue autre que la langue cible.
- Au début du 20^e siècle, pour Skinner et les partisans du **Behaviorisme**, une langue s'acquiert grâce à la répétition et à l'exposition continue à la langue cible, et l'utilisation de la langue partagée est proscrite.
- A la même époque « pour Chomsky, l'acquisition de la langue ne peut pas se réduire à la formation d'habitudes mais plutôt à la déduction des règles qui régissent la langue ». D'après lui, certaines parties du cerveau humain sont dédiées au langage. Il met en avant des mécanismes linguistiques universels qui permettent de comparer la langue 1 et la langue 2. (Hannachi 2005)
- Pour Selinker (1972), chaque langue est régie par un système de règles. En apprenant une nouvelle langue, Selinker considère que les langues interagissent, selon lui, dans un système intermédiaire, qu'il nomme l'**interlangue** : le système de règles que l'apprenant crée, et qui lui est propre, lors de l'acquisition d'une nouvelle langue.
- Certaines recherches, comme celles de Oriol Guasch (1997) montrent que l'**utilisation d'une langue partagée** non seulement ne nuit pas nécessairement à l'acquisition de la langue cible, mais peut même en encourager la production.
- Le **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues** (CECRL), publié en 2001, inclut la médiation comme une activité langagière. «La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre » (Education.gouv.fr 2018)

MONOLINGUISME OU MULTILINGUISME EN COURS DE LANGUES ?

D'après de nombreux chercheurs, **le monolinguisme en classe de langues est une illusion**. Les enseignants gagneraient donc à comprendre le rôle de l'utilisation de la langue 1 en classe de langues étrangères afin d'exploiter pleinement son potentiel plutôt que de seulement l'utiliser quand on ne peut pas faire autrement.

Hall et Cook (2012) expliquent que « Les principaux facteurs dans la promotion de l'enseignement bilingue incluent la reconnaissance du fait que de nombreux apprenants devront fonctionner de manière bilingue, qu'ils souhaiteront préserver leur propre culture et identité linguistique tout en parlant anglais, et qu'ils n'utiliseront pas nécessairement l'anglais dans un environnement de langue maternelle »

Pour Christian Puren (2012) «la classe de L2 est **un milieu naturellement multilingue** [...] en homologie avec la société multilingue à laquelle il s'agit désormais de préparer les élèves »

In a nutshell...



quelques repères scientifiques

CONCEPTS CLÉS

On distingue traditionnellement la **langue maternelle** des **langues étrangères**. La langue maternelle peut se définir comme la « première langue apprise par un sujet parlant, dit alors locuteur natif, au contact de l'environnement familial immédiat » (Larousse)

Cette langue est principalement acquise dans un **milieu endolingue**, c'est-à-dire un milieu où les locuteurs partagent la même langue. On peut également utiliser le terme de « **langue partagée** » ou de « **langue 1** »

Par opposition, une **langue étrangère**, parfois appelée « **langue seconde** » est une langue souvent acquise dans un **milieu exolingue**, c'est-à-dire un milieu où la langue parlée n'est pas partagée par tous les locuteurs.

Dans un monde globalisé les apprenants maîtrisent souvent plus d'une langue. On pourra utiliser le terme de « **langue cible** » pour désigner la langue enseignée, plutôt que « langue seconde »

COUP DE PROJECTEUR SUR... LES CONCEPTS DE TRANSFERT, INTERFÉRENCE, INTERLANGUE



Le concept de **transfert** désigne l'impact des habitudes acquises en L1 sur les productions en langue cible (habitudes phonologiques, lexicales ou syntaxiques). Ce transfert est dit positif quand la L1 facilite l'apprentissage de la langue cible. Le transfert est dit négatif quand la L1 induit une forme erronée de la L2 ou gêne son apprentissage. Ce transfert négatif peut également être appelé « **interférence** ».

Aujourd'hui on préfère le terme d'**interlangue**, concept issu de la psycholinguistique (Selinker : 1972) qui désigne un état de compétence linguistique et langagière transitoire. L'interlangue se manifeste notamment par les erreurs que fait l'apprenant.

La question qui se pose est de savoir comment assurer le développement positif de l'interlangue.

L'aspect de plus en plus globalisé du monde a également mené à une **réévaluation de l'importance du bilinguisme et du multilinguisme** (Hall et Cook, 2012). L'apprentissage d'une nouvelle langue contribue donc à la (re)définition de l'identité du locuteur, et sa relation avec sa langue d'origine est repensée : l'utilisation de la L1 en classe de L2 n'est pas seulement une question didactique ou pédagogique, mais a également une dimension sociale.

Il est pertinent de s'intéresser à l'usage de la L1 en cours de LVE afin de mieux appréhender les enjeux liés à la cohabitation de plusieurs langues dans l'acquisition d'une nouvelle langue.

QUAND UTILISER LA LANGUE 1 EN LVE?

Pour Guasch (1997) l'utilisation de la L1, par exemple dans certaines **consignes complexes**, pour **planifier la tâche** ou encore pour **combler un manque de lexique**, permet aux apprenants de se concentrer davantage sur la production et l'organisation des idées.

Hall et Cook (2012) soulignent que le professeur peut utiliser la L1 pour régler des questions d'organisation ou d'ordre administratif, **explicitier des points de grammaire**, ou traduire des mots lorsqu'il est impossible de faire autrement.

Lajoie (2007) liste trois types d'utilisation de la L1 en cours de langues : «la traduction, pour **construire des réflexions d'ordre métalinguistique** et dans les usages communicatifs ». La langue maternelle est utilisée pour l'aspect plus « technique » de la classe de langue pour «relancer l'attention des élèves» et « **vérifier la compréhension** ».

Pour Zakhartchouk (2000), l'utilisation de la L1 de manière raisonnée peut permettre de **réfléchir à la langue**. Pour Moore (2010), l'utilisation de la langue partagée permet de développer ce qu'elle nomme le «**language awareness** », c'est-à-dire la prise de conscience des similarités et différences entre les deux langues au niveau du lexique, de la syntaxe, de la grammaire, afin de travailler une approche métalinguistique qui facilitera la compréhension de la grammaire de la langue cible.

Créer des liens entre la langue cible et les autres langues connues des élèves permettra de «faire prendre conscience des stratégies de compréhension qui sont à l'œuvre dans les différents domaines d'apprentissage» et de «valoriser les observations des élèves sur les langues qu'ils manipulent afin de pouvoir comparer des faits de langue » (Eduscol, 2014)

POINTS DE VIGILANCE

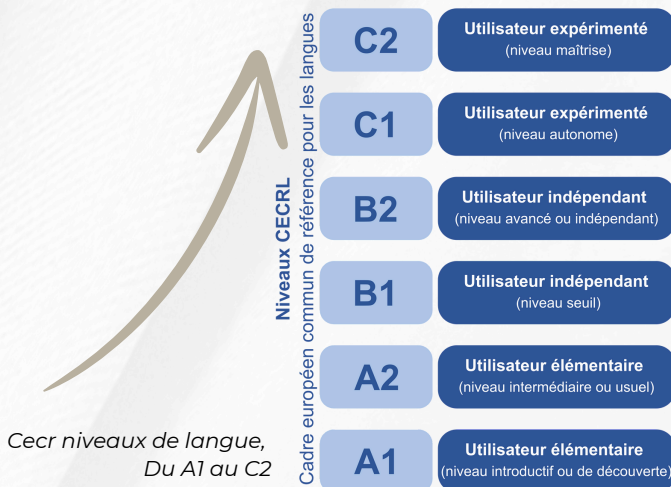
Le recours à la L1 doit rester limité : «Le gain à court terme peut [...] conduire à des difficultés à long terme, à mesure que **l'anglais devient la langue dont on parle plutôt que celle avec laquelle on parle.**» Kerr (2019)

Pour Turnbull (2000) et Atkinson (1987), l'impact d'un usage trop important de la L1 peut être considérable. Les élèves en n'étant plus suffisamment exposés à la langue cible auraient recours de manière automatique à leur langue maternelle afin de communiquer sans fournir d'efforts.

Limiter l'usage de ce que Moore (2010) nomme le «**code-switching**», c'est-à-dire naviguer entre la L1 et la L2 dans une phrase ou une tâche, ou ce que Kerr (2019) désigne par le terme «**sandwiching**» qui consiste à traduire un mot en français au milieu d'une phrase en anglais.

Il est important que les apprenants sachent **clairement identifier les moments** où plusieurs langues peuvent être mobilisées et les moments où seule la langue cible est autorisée.

Il est recommandé d'**utiliser le plus possible l'oral en langue cible**. «La pratique de l'oral est prioritaire dans l'apprentissage des langues étrangères en classe. Les élèves doivent être capables de communiquer pour favoriser leur mobilité en Europe et dans le monde ». afin de devenir autonomes et d'atteindre le niveau CECRL B1, requis à la fin de la scolarité obligatoire. (site du ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse)



OUVRAGES CITÉS

- Hall, Graham and Cook, Guy (2012) Own-language use in language teaching and learning. Language Teaching, 45 (3), 271-308
- Hannachi, R. (2005). Evolution de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire en France : formation et représentations des enseignants du premier degré.
- Kerr, P. (2019) The use of L1 in English Language Teaching. Cambridge Papers in ELT. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lajoie, M. (2007). Utilisation du français (L1) dans la classe d'anglais (LC) au secondaire : étude du discours de quatre enseignantes au premier cycle du secondaire. Master 2. Université du Québec à Montréal.
- Moore, Danièle. (2010). Code-switching and Learning in the Classroom. International Journal of Bilingual Education and Bilingualism, 5, 279-293.
- Puren, C. (2012). La classe de langue étrangère, un milieu multilingue où l'on s'entraîne à vivre dans une société multilingue
- Selinker, L. (1972). Interlanguage, International Review of Applied Linguistics in Language Teaching